

Rezé

MENSUEL



CONSTRUCTION p 6
Des maisons
pour les gens
du voyage



RAGON p 15
Un atelier rap
au CSC



MÉMOIRE p 20
Le procès
des 42 résistants

Comment voulons-nous vivre en 2030 ?



S

SOMMAIRE



N°59

**Rezé-Mensuel,
le magazine
municipal**

Edition : Ville de Rezé
(service communication
02 40 84 42 59)

Directeur de la publication :
Gilles Retière

Directeur de la communication :
Jacques Lamy

Rédactrice en chef :

Catherine Le Brigand

Rédaction :

Catherine Le Brigand,
Stéphanie Le Goff
avec Thierry Goussin,
Bruno Sotin,
Pascale Wester

Photos :

Thierry Mezerette
avec Ludovic Failler

Maquette :

MCM Informations

Impression :

LNG (Sainte-Luce-sur-Loire)

Régie Publicitaire :

Gécop (02 40 71 06 06)

Tirage :

21 000 exemplaires

Contact :

Rezé Mensuel, Hôtel de ville
BP 159, 44403 Rezé Cedex

Standard mairie :

02 40 84 43 00



Imprimé sur papier recyclé,
100% à partir de vieux papiers.



15

18



15



6



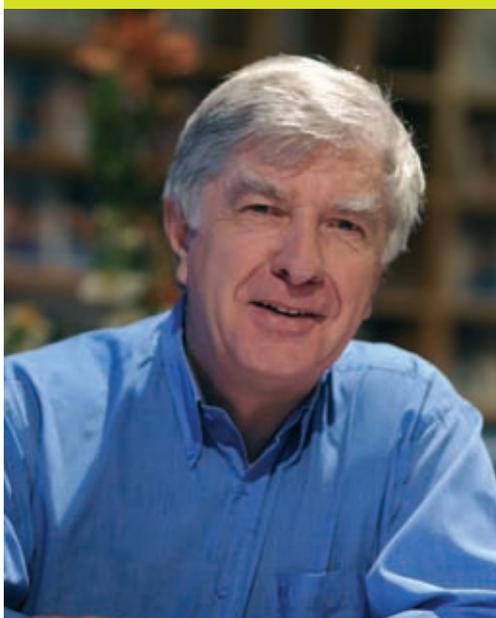
7



22

par Gilles Retière,
maire de Rezé,
vice-président de Nantes Métropole

2030, c'est demain, préparons notre avenir



Comment voulons-nous vivre en 2030 dans notre ville, dans notre métropole ?
Quelles facilités à mettre en place pour améliorer la qualité de notre vie quotidienne ?
Quelle société souhaitons-nous ?
Quelles relations humaines ?
Vous êtes tous invités à vous exprimer ces prochains mois sur le futur que vous voulez partager avec vos concitoyens.
Avec mes consœurs et confrères élus de la communauté urbaine

et des 24 communes nous ouvrons un vaste débat à l'échelle de l'agglomération, "Ma vi(II)e demain. Inventons la métropole nantaise de 2030", durant deux ans, avec des phases de consultation, d'échanges, de scénarios...

J'espère que vous serez très nombreux à y participer. Il ne s'agit pas de jouer les devins mais de poser les jalons d'une réflexion pour bâtir tous ensemble la ville, la vie de demain.

Je crois en la force collective de nos talents. La qualité des débats que nous avons en réunions publiques mais aussi dans les instances de démocratie participative peut en témoigner.

L'avenir de notre métropole n'est pas l'affaire des seuls élus, il concerne tout le monde : jeune, retraité, actif, salarié, demandeur d'emploi, ouvrier, chef d'entreprise, acteur associatif, syndical...

Faites-nous part de vos idées, de vos espérances pour votre territoire et ensemble construisons-le.

FAITS DU MOIS

- 5 Vous aimez chanter ?
- 6 Taekwondo : le champion de France est rezéen
- 7 Bâtiments communaux : des économies d'énergie

ACTUALITÉ MAIRIE

- 8 Comment voulons-nous vivre en 2030 ?
- 10 Conseil municipal : trois grands chantiers
- 12 "Notre situation financière est saine"
- 13 CESC : Rezé a son identité !

ACTUALITÉ QUARTIERS

- 14 La seconde vie des objets
- 15 Un atelier rap au CSC Ragon
- 17 Tripode expose l'art contemporain
- 18 Le stand de tir fait mouche
- 19 Débusquer les fuites d'énergie

MAGAZINE

- 20 Le procès des 42 résistants
- 22 Sortir

GROUPES POLITIQUES

24

PRATIQUE

26



39145

C'est le nombre d'habitants* recensés à Rezé par l'Insee en 2008.

* Sont compris les étudiants scolarisés à Rezé et ailleurs, les personnes ayant une résidence familiale à Rezé mais vivant ailleurs ainsi que les itinérants.

**BIEN VU !**

Les membres du conseil consultatif du quartier Château ont édité un **pense-bête**. Il recense les petits gestes oubliés que l'on peut proposer à ses voisins, d'autant plus s'ils sont âgés et isolés (voir page 4). Ce mémo a été distribué dans les boîtes aux lettres du quartier. Une initiative parmi d'autres qui permet de lutter contre le phénomène d'isolement. Tous les CCQ ont réfléchi à la question et vont organiser des actions (voir aussi page 15).

**À SAVOIR****Une nouveauté pour la culture en 2011 :**

cet été, la Ville ouvrira le château

de la Morinière aux artistes plasticiens.

La Morinière n'étant pas Versailles, il ne sera pas possible d'accueillir sans limite.

Priorité sera faite aux artistes rezéens.

Les candidatures sont à remettre avant

le 31 mars au service municipal de l'action culturelle.

**CLIN D'ŒIL****Vous aimez chanter ?**

Participez à une aventure collective et sympathique qui aboutira à un concert samedi 18 juin dans le cadre de la fête Musiques à Rezé. Mais avant, il faut échauffer sa voix : l'Aria, Aria Voce et le chœur de l'école de musique vous invitent à venir chanter, chaque mois, à partir de février. Il n'est pas nécessaire d'avoir une pratique vocale.

Contact : action culturelle

02 40 84 43 60,

actionculturelle@mairie-reze.fr

F AITS DU MOIS

PRATIQUE

Besoin de conseils pour vos consommations énergétiques ? La Ville vous propose les services d'un éco-conseiller. Vous pourrez le rencontrer lors de permanences deux mercredis après-midi (14h30 à 19h30) par mois, pendant un an, à la maison des projets. Ouvert à tous, gratuit, sans rendez-vous.

Prochaines dates : 9 et 23 février. Rens. 02 40 84 42 83.

ZOOM

L'opération **Vis ta ville** que la municipalité organise vise "à *réhabiliter la politique auprès des jeunes et à leur donner envie de participer à la vie de la cité*", précise Cyrille Hunault, adjoint au maire chargé de la démocratie participative. Dans ce cadre, des élus rezéens ont redécouvert le chemin du lycée. Du 6 au 10 décembre, durant la pause de midi, ils sont allés rencontrer les jeunes des lycées Jean-Perrin et Goussier au sein de leur maison des lycéens. Les échanges sont allés bon train, notamment sur le mouvement social lors de la réforme des retraites, mais aussi sur des projets dans lesquels

s'investissent les jeunes. Pour les élus, il s'agit d'écouter, d'entendre les questions des jeunes. Pour les lycéens, c'est l'occasion de rencontrer les politiques, de mieux comprendre leur rôle et de leur faire part de leurs inquiétudes face à la crise de l'emploi, du logement, de l'environnement. Cette rencontre leur permet aussi d'exprimer des demandes qui touchent à leur vie quotidienne. Les liens se tissent de part et d'autre. Des actions similaires sont en cours au lycée Notre-Dame, dans les collèges Allende, Saint-Paul, Petite-Lande ; également dans les quartiers avec les animateurs de l'Arpej.



LA PHOTO

Samedi 18 décembre, un arbre symbolique a été planté rue Pierre-Legendre à Ragon. Là vont être construites les 14 maisons qui seront louées aux gens du voyage. Ce type de projet adapté au mode de vie des itinérants est une première dans le département. Plus d'infos sur www.reze.fr

LE PROFIL

Le taekwondo, art martial coréen, exige souplesse et rapidité.

Des qualités que **Nicolas Randriamiandrisoa** cultive



Triple champion de France.

au quotidien. Elève des maîtres Kim Se In à Madagascar puis Lee Moon Ho à Nantes, le Rezéen a bâti son palmarès au mental et à la concentration. Fait rare dans la discipline, le triple champion de France est passé sans encombre du combat à la technique, qui consiste à exécuter seul les poomse, figures imposées du taekwondo. Licencié d'un club nantais, Nicolas, 4^e dan, a participé en octobre 2010 aux championnats du monde en Ouzbékistan. Le podium mondial ? "Le niveau était très haut. Cela exige beaucoup de préparation. Pour l'instant, j'accumule l'expérience, le résultat suivra peut-être un jour", confie-t-il sagement. En attendant, ce passionné transmet son art en donnant des cours dans plusieurs clubs du département et prépare ses diplômes d'arbitre international.



LE POINT SUR...



...Les économies d'énergie

réalisées dans les bâtiments communaux. La Ville ne fait pas qu'inviter les habitants à réduire ses dépenses énergétiques, elle s'astreint le même régime minceur. Depuis 2005, les vieilles chaufferies des écoles, des gymnases et autres structures municipales sont progressivement changées par des chaudières plus performantes et moins gourmandes en énergie. Il en est de même pour les radiateurs, les menuiseries extérieures, les robinets d'eau, l'éclairage... Pour exemple, en 2009, les chaudières changées à l'école maternelle La Houssais, au centre social André-Coutant et au gymnase Cavalin ont permis de réduire la consommation d'énergie de moitié et de diminuer les rejets de dioxyde de carbone. En 2010, la maternelle Roger-Salengro et les vestiaires du stade Léo-Lagrange ont connu le même sort. Les travaux se poursuivent en 2011.

QUESTION À...



Arnaud Jouny
président adjoint de l'Arpej
(association pour la réalisation d'activités
éducatives, sociales et de loisirs
pour l'enfance et la jeunesse de Rezé)

Quelles sont les actions internationales de l'Arpej pour 2011 ?

"L'Arpej est engagée dans plusieurs projets internationaux, avec une constante, la priorité donnée à l'interculturalité. C'est-à-dire : la possibilité offerte aux jeunes rezéens de rencontrer des jeunes d'autres pays et de partager avec eux du temps, des activités et leur culture. Douze jeunes et deux animateurs vont ainsi partir en Turquie en juillet 2011. Un projet dont l'initiative émane de six jeunes filles venues nous rencontrer au Centre information jeunesse Diderot l'an passé. Nous soutenons également la réalisation d'un séjour à Diawar au Sénégal, l'été prochain, et un séjour dans un campement sahraoui cet automne. Là encore, ils ont été initiés par des jeunes et élaborés avec le soutien des

Francas, et deux associations, les Enfants réfugiés du monde et Diawar. Au-delà de la réalisation du projet, ce qui prime, c'est la démarche, tout ce qui se construit en amont avec les jeunes concernés. Il s'agit pour nous d'encourager leur participation, leur autonomie, leur engagement et leur citoyenneté. Nous proposons également cet été – et là c'est une initiative de l'Arpej – un séjour d'échange international pour 12 jeunes en Sicile. Un séjour piloté par un jeune italien actuellement en stage au sein de l'Arpej. Enfin, nous avons souhaité que l'ouverture internationale concerne également le secteur enfance en créant des liens entre les jeunes qui vont partir et les enfants des centres de loisirs."

À NOTER

Le débat sur les orientations budgétaires pour 2011 se déroulera en conseil municipal vendredi 4 février. Les habitants sont invités à y assister à partir de 19h. Entrée par les jardins de l'hôtel de ville.

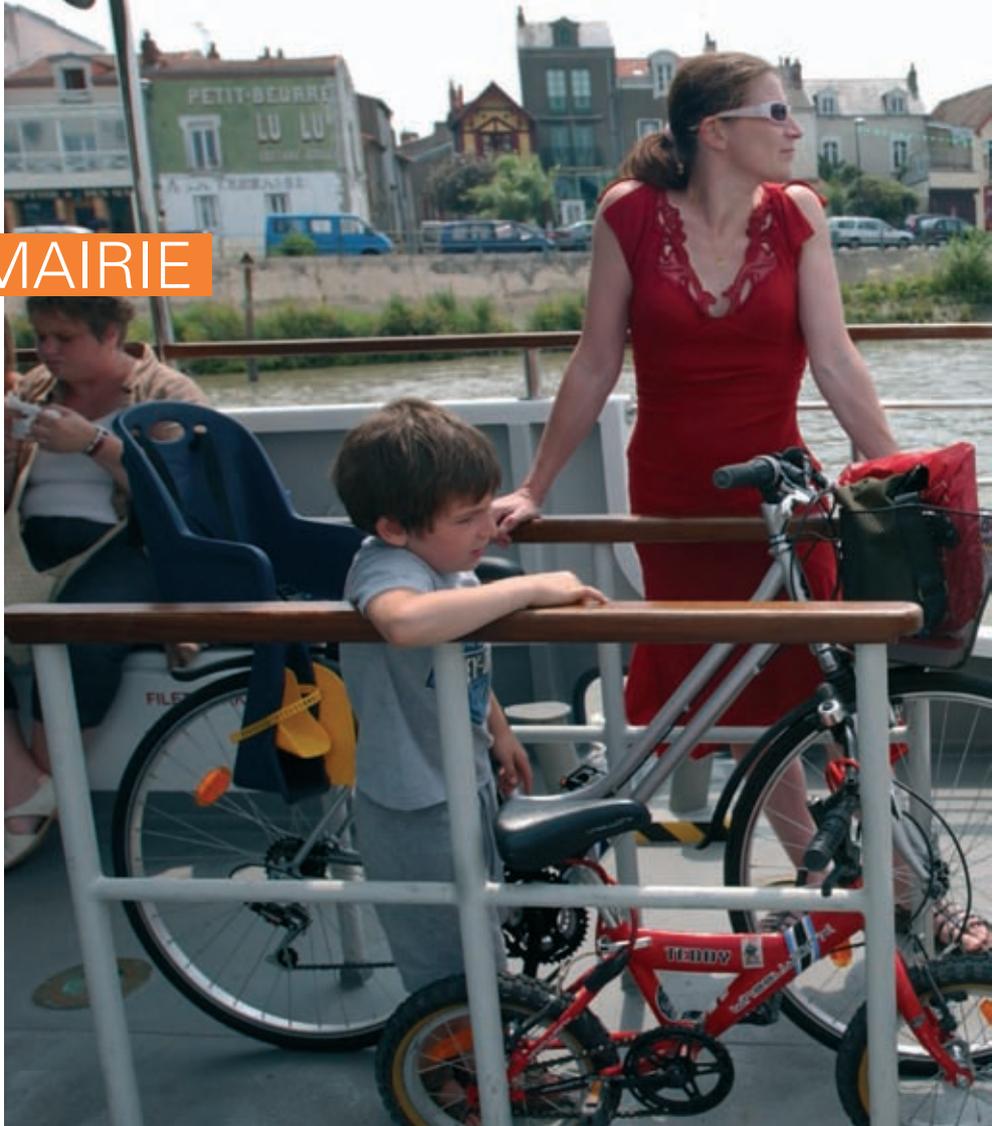
A CTUALITÉ MAIRIE

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Faites
vos vœux
pour 2030 !
Tous les
habitants

de l'agglomération
nantaise sont invités à
réfléchir à la vie – à la
ville – qu'ils souhaitent
pour les 20 ans à venir.
De février à septembre
2011, Nantes Métropole
et les 24 communes vont
écouter toutes vos
propositions. Imaginez...



Comment voulons-nous

Selon le proverbe, Paris ne s'est pas fait en un jour. Nantes, non plus. Il faut du temps pour bâtir une ville, une métropole. Il faut des temps : celui du diagnostic, de la réflexion, de la concertation, de la décision, de la mise en œuvre. Les élus de Nantes Métropole et des communes engagent une nouvelle réflexion sur l'avenir de l'agglomération. Mais, ils ne réfléchiront pas seuls. Ils veulent le faire avec tous les habitants, les acteurs, socio-économiques, associatifs et culturels de l'agglomération. Un grand débat est ouvert pour réfléchir tous ensemble à l'avenir de la métropole laquelle pourrait compter, d'ici 2030, 100 000 habitants supplémentaires (chiffre Insee).

PRÉPARER L'AVENIR POUR NE PAS LE SUBIR

Comment concevoir les logements, la vie urbaine ? Quelles facilités de déplacement ? Comment vivre dans une société

moderne ? Quels moyens de communication et de dialogue ? Quelles rencontres susciter ? Quelles manifestations ? Quelles recherches scientifiques développer pour créer les emplois de l'avenir ? Quel positionnement face aux défis modernes ?

"Chaque habitant de l'agglomération va en effet avoir voix au chapitre et proposer des idées", ajoute Gilles Retière, maire de Rezé. "L'enjeu ? Réfléchir ensemble sur la vie que nous souhaitons pour les 20 ans qui viennent, confronter nos points de vue. Elaborer un projet collectif largement partagé qui inspire et oriente l'action de tous et de chacun, citoyens, élus, décideurs publics et privés."

Cette réflexion s'engage au moment où le contexte est lourd d'inquiétudes en raison de la crise économique, financière, sociale, environnementale profonde qui fragilise l'économie, rompt les équilibres sociaux et menace le développement. Les temps sont durs, la tentation du repli

sur soi est forte parfois. "Si nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences de cette crise, nous devons cependant y répondre activement. Nous devons être les acteurs de notre avenir pour ne pas le subir", ajoute Jean-Marc Ayrault, président de Nantes Métropole. "Par le passé, Nantes a été confrontée à des crises, à des mutations. C'est grâce à notre volonté de faire que nous avons progressé. Il ne s'agit pas de nous demander ce qui va arriver, mais ce que nous pouvons faire, et montrer la force collective de nos talents."

REMUE-MÉNINGS COLLECTIF

"Nous allons commencer par écouter les propositions des habitants et des acteurs du territoire", précise Thierry Violland, directeur de l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran) qui orchestre le projet de territoire "Nantes 2030" à l'échelle de l'agglomération. "Puis, nous



vivre en 2030 ?

allons en débattre de mars à septembre dans toutes les villes de l'agglomération.

L'originalité de cette démarche tient au fait qu'elle s'adresse à tous les habitants. Une première dans la métropole mais aussi en France. Les élus appellent à un vaste remue-méninges collectif. *"Il nous faut sortir des moules de pensée standardisée pour répondre à trois défis : celui de l'innovation économique pour favoriser l'emploi, celui de la cohésion sociale et de la lutte contre toutes les discriminations et celui du climat et de l'environnement"*, ajoute Jean-Marc Ayrault.

Les dates des forums à Rezé seront communiquées dans le numéro de mars de Rezé Mensuel et sur www.reze.fr. Mais en attendant, vous pouvez d'ores et déjà répondre au questionnaire (voir encadré ci-contre) et si vous voulez apporter votre pierre à l'édifice, rendez-vous sur le site www.mavilledemain.fr

Avant le 15 mars : un questionnaire à remplir

Un questionnaire *"Quelles questions pour l'avenir ?"* est à remplir.

Vous le trouverez dans le journal de Nantes Métropole mais aussi dans les lieux publics de Rezé. Il pourra également être complété via le site www.mavilledemain.fr

L'idée est de faire émerger des questionnements qui nourriront les débats à venir.

De mars 2011 à septembre 2011 : le grand débat public

Des forums seront organisés dans toute l'agglomération mais aussi à Rezé. Tous ceux qui le souhaitent pourront y participer. Il est possible de souffler ses idées sur le site www.mavilledemain.fr

De septembre 2011 à l'été 2012 : l'élaboration des scénarios

Analyse des contributions et interprétation avec les visions possibles de la métropole 2030.

Fin 2012 : les scénarios retenus

Temps de débat avant que les élus ne définissent les caps pour la métropole.

PAROLE D'ÉLU

Cyrille Hunault

adjoint au maire chargé de la démocratie participative



"J'invite tous les habitants, les membres des conseils consultatifs, du conseil économique et social communal, mais aussi tous ceux qui le souhaitent, jeunes, moins jeunes, à participer à ce grand débat public. Il ne s'agit pas de prévoir le futur mais de préparer l'avenir et de dire ce que nous souhaitons collectivement sans freiner notre imagination."

Depuis janvier, la patinoire est fermée pour travaux de sécurisation.



ARCHITECTES BESSAU ET MICHEAU

La Ville amorce trois chanti

Rénovation de la chapelle Saint-Lupien, aménagement des Bourderies, sécurisation de la patinoire.... sont inscrits au calendrier 2011.

Valorisation des vestiges à Saint-Lupien

Un centre d'interprétation et d'animation du patrimoine va bientôt voir le jour à Saint-Lupien. Il valorisera les vestiges archéologiques, les architectures contemporaines et les mémoires sociales de la ville. Avant de construire ce centre ressources de 700 m², des travaux préalables s'avèrent nécessaires. Ils

consistent à consolider les vestiges archéologiques mis au jour et à rénover la chapelle. Les travaux devraient commencer fin 2011 pour un montant de 600 000 €. Votés à l'unanimité.

Bourderies : lancement des travaux d'aménagement

Au pied de la Maison Radieuse, précisément là où vient d'être construit le foyer des jeunes travailleurs, un pôle d'études supérieures dans le domaine social (le Ponants) s'apprête à voir le jour. Il accueillera 500 étudiants et devrait ouvrir à la rentrée 2013. Sur ce site, on bâtira aussi, entre 2012 et 2018, 400 appartements pour répondre aux besoins de la population en matière de logement et participer à la lutte contre l'étalement urbain.

Pour présenter ce projet, une concertation

publique (conseil consultatif de quartier, réunion de riverains, réunion publique) s'est déroulée en trois temps, de septembre à décembre derniers. Elle a permis d'échanger directement avec près de 120 personnes.

Fin 2010, aucune observation n'avait été notée sur le registre prévu à cet effet. La déclaration d'utilité publique a été demandée à l'unanimité. Les travaux d'aménagement pourront ensuite débiter.

Patinoire fermée pour travaux

À partir de janvier 2011, la patinoire sera fermée. Les installations fléchissent et des travaux de sécurisation et de mise aux normes s'avèrent nécessaires. Depuis 2003, cet ancien équipement privé a été racheté par Nantes Métropole mais



En amont de la construction du Centre d'interprétation et d'animation du patrimoine, la chapelle Saint-Lupien va être rénovée.



Le pôle d'études supérieures dans le domaine social devrait accueillir ses premiers étudiants à la rentrée 2013.

ers d'envergure

sa gestion a été déléguée à Rezé, compte tenu de sa localisation à la Trocardière. L'usage de cet équipement n'est pas destiné au grand public ; uniquement aux clubs de patinage nantais et rezéen. Trois tranches de travaux vont se succéder d'ici 2015 : sécurisation (réparation de la galerie technique, réfection d'étanchéité...), aération (suppression des phénomènes d'humidité), production de froid (nouvelles normes européennes).

Coût prévisionnel : 540 000 € (avec maîtrise d'œuvre). Nantes Métropole, Nantes et Rezé vont financer ensemble ces travaux, soit pour Rezé une contribution d'environ 77 000 €. Proposition adoptée, à l'exception des quatre élus verts qui se sont abstenus : *"Il serait plus opportun de conserver ce budget pour réaliser un équipement ouvert au grand public et digne de ce nom"*. La réponse du maire a été immédiate : *"Mais ce serait plus cher"*.

EN BREF...

Indemnités des élus

Des changements sont intervenus dans les délégations des élus. La première adjointe, Danièle Daunis-Féraud, a souhaité alléger sa charge pour raisons personnelles. La tranquillité publique et la politique de la ville ont été attribuées à Pierre Quénéa, adjoint à la vie associative. Gilles Retière a présenté une permutation des indemnités entre Danièle Daunis-Féraud et Pierre Quénéa. Le conseil municipal l'a suivi avec beaucoup d'abstentions.

Décès de Paul Morin

Paul Morin aura marqué la vie associative et politique par son engagement laïque et ses relations d'amitié avec les citoyens des autres pays. Il s'est éteint vendredi 17 décembre 2010, à l'âge de 90 ans. Il fut conseiller municipal de 1965 à 1983 (a rejoint le PS en 1974),



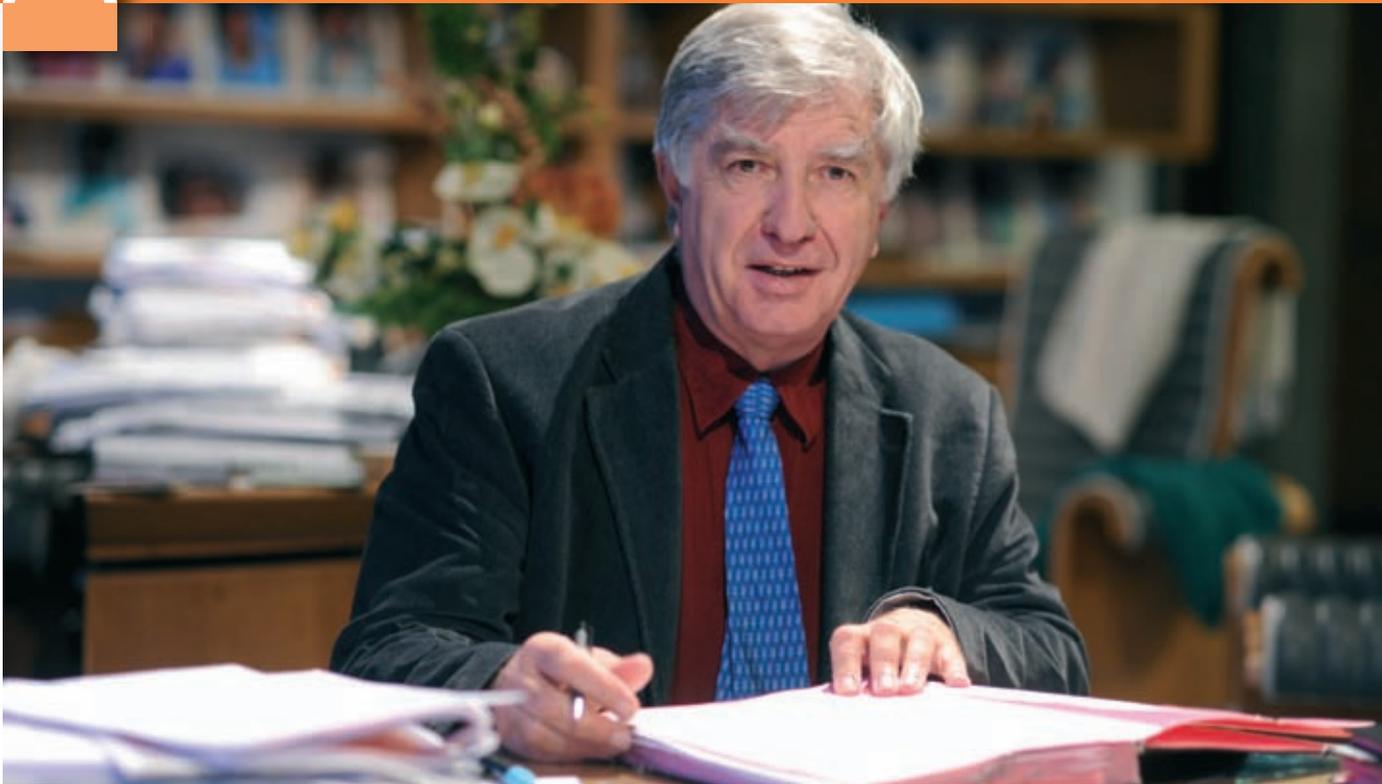
président de l'AEPR (amicale laïque de Pont-Rousseau) de 1971 à 1980. Il fut également membre du comité directeur national du mouvement Auberges de jeunesse et à l'initiative du jumelage avec Ineu (Roumanie).

"Paul a joué un rôle

essentiel dans le rapprochement entre les laïques très engagés à gauche et les chrétiens progressistes pour qu'ils puissent mieux se connaître et travailler ensemble tant au niveau des dirigeants associatifs que des responsables politiques", a évoqué Gilles Retière. En 2009, Paul Morin avait résumé son engagement de cette façon : *"J'ai toujours lutté pour la laïcité, une laïcité ouverte et bien conçue parce que c'est la seule solution, dans le contexte où nous vivons, pour faire avancer les choses vers plus de solidarité et de justice sociale"*.

Haïti

Une aide exceptionnelle de 4 000 euros va être versée à Ayiti éducation. Elle permettra à cette association de financer l'extension d'une école d'application associée à un institut de formation d'enseignants dans la banlieue de Port-au-Prince. Rappelons qu'Haïti a été frappé par un violent séisme en janvier 2010, par une épidémie de choléra en octobre et par un ouragan en novembre.



FINANCES

“Notre situation financière est saine”

La gestion de la Ville entre 2004 et 2008 vient d’être passée au crible par la chambre régionale des comptes. Son rapport a été communiqué lors du conseil municipal du 17 décembre 2010. Le maire dresse le bilan.

La situation générale de la Ville est-elle bonne ?

Gilles Retière : “D’après la chambre régionale des comptes, la situation financière de Rezé est saine. Elle est même meilleure que lors du précédent contrôle. C’est un regard important pour nous. D’abord parce qu’on veille constamment à se désendetter : l’en-

cours de notre dette est inférieur de moitié à l’encours moyen des communes semblables à la nôtre. Ensuite, parce que notre capacité d’autofinancement se maintient à un niveau satisfaisant. On couvre plus de 70% de nos investissements.”

La chambre régionale des comptes a pointé des emprunts structurés.

“C’est le seul point négatif du rapport. Il s’agit d’emprunts structurés qu’on a contracté auprès de Dexia comme beaucoup d’autres collectivités. Ils comportent des risques de hausse de taux. Leurs conséquences seraient modestes pour nous, compte tenu de notre faible endettement, mais on va malgré tout les surveiller de près et s’appliquer à les renégocier.”

Comment sont évaluées les charges de personnel ?

“Comme pour toutes les collectivités, c’est le premier poste de dépenses de la

Ville. À la fin 2008, il représentait 51,2% de nos produits de fonctionnement contre 53,9% en moyenne dans notre catégorie. On n’a donc pas plus de personnel que nécessaire.”

Quel regard la chambre régionale des comptes porte-t-elle sur les subventions accordées aux associations ?

“Notre commune accorde plus de subventions aux associations que ses consœurs. Entre 2004 et 2008, on a même augmenté leur montant de 30%, notamment pour pallier les diminutions des subventions de la Caf (- 300 000 €). Simplement parce que nous considérons que les associations jouent un rôle positif dans la vie sociale de la cité. Elles renforcent la proximité avec les habitants, favorisent leur participation à la vie citoyenne, préviennent les incivilités. Nous sommes partenaires, c’est ensemble que l’on construit la ville de demain. La chambre régionale des comptes n’a pas critiqué ce choix.”

Rezé a son identité !

Le conseil économique et social communal a présenté son avis sur la place de Rezé dans le grand Nantes aux membres du conseil municipal. Sa conclusion : "Rezé a sa propre identité, il faut la conserver !"

Qu'est-ce qui caractérise Rezé et la vie rezéenne ? Quel impact ont les évolutions de l'agglomération nantaise ? À la demande de la Ville, le conseil économique et social communal (CESC) a planché, durant près d'un an, sur la place de Rezé dans le grand Nantes.

ETAT DES LIEUX

L'identité de la Ville s'est bâtie sur la mixité des familles rurales et citadines qui l'ont peu à peu constituée. Rezé a fait, au cours des dernières décennies, des choix politiques forts et symboliques en matière d'éducation, de patrimoine,

d'architecture et d'urbanisme : construction du quartier du Château, choix d'une logique de quartiers décentralisés préférée à celle plus classique d'un bourg central... Rezé se distingue également par des comportements sociaux spécifiques, différents des autres villes de l'agglomération nantaise : la pluralité et le dynamisme de la vie associative rezéenne, qui attestent d'un fort esprit de solidarité chez ses habitants.

LES PRÉCONISATIONS DU CESC

L'enjeu est de savoir si les caractéristiques de la vie rezéenne ne risquent pas d'être diluées dans la métropole. Pour les

préserver, le CESC "préconise une implication forte pour le développement économique". La Ville et le Sud-Loire doivent accueillir davantage d'activités, de commerces et de services, mais aussi de l'industrie. Pour ce qui est des transports, le CESC plaide pour "un meilleur maillage, propice à des trajets plus courts du domicile aux zones d'emploi".

En ce qui concerne l'habitat et la construction neuve, le CESC préconise le maintien de l'esprit de mixité qui prévaut à Rezé, entre maisons individuelles (62 % de l'habitat) et petits collectifs, propriétaires (62 % des Rezéens) et locataires. Pour conclure, "le CESC pense que l'on gardera à Rezé son identité si on continue à lier l'emploi, les transports en commun, l'habitat et à promouvoir les manifestations culturelles et sportives".

Qu'est-ce que le conseil économique et social communal ?

Composé de membres de la vie associative, du monde socio-économique, de représentants de syndicats et d'habitants, il est régulièrement sollicité par la municipalité sur des sujets d'intérêts communaux ou intercommunaux. Il peut aussi se saisir de sujets qui l'intéressent. Actuellement, il travaille sur deux nouveaux sujets : l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports pour tous ; l'élaboration d'un code de la rue à Rezé.
Sur www.reze.fr : lire le rapport et la réponse de la Ville.



De gauche à droite : Christian Garnier, président du collège des syndicats, François Nicolas, président du collège des habitants et Estelle Labarthe, membre.



Chaque jour, Ecorev récupère une tonne d'objets qu'elle revend en l'état ou après transformation. Une initiative qui crée des emplois et lutte contre le gaspillage.

TRENTEMOULT-LES-ILES

La seconde vie des objets

La ressourcerie Ecorev remet dans le circuit des objets voués à être enfouis ou incinérés. Née en 2004 à Nantes,

l'association Ecorev est implantée depuis l'automne à Basse-Ile, dans une partie des anciens locaux de Friedrich. Là, ses salariés et ses bénévoles trient, remettent un coup de neuf et étiquettent des objets amenés sur le site ou collectés dans deux déchetteries de l'agglomération. Les valoristes d'Ecorev, c'est le nom de ce nouveau métier, y récoltent tout ce qui peut être réemployé : meubles, vêtements, vaisselle, jouets, livres... Et chaque samedi, plus de 400 personnes viennent dénicher des bonnes affaires. Elles achètent des objets usuels ou d'autres détournés et relookés par l'équipe de plasticiens d'Ecorev.

L'impact est loin d'être neutre, en terme d'économie de matières premières comme de réduction des déchets. En 2010, "près de 220 tonnes auront été soustraites de l'enfouissement ou de l'incinération", souligne

Laurence Roussel, la directrice d'Ecorev.

L'action d'Ecorev s'inscrit pleinement dans le cadre de l'économie sociale et solidaire : objets du quotidien vendus à petits prix ou redistribués à des associations partenaires, mais aussi création de 14 emplois. "Sur les contrats aidés, nous faisons de l'insertion durable. Certains salariés ont eu un parcours difficile, nous les formons pour les garder en CDI", indique Marc Cornet, le président de l'association, qui prévoit d'autres embauches.

Pratique

Déposer des objets :
du lundi au samedi,
de 10h à 13h.

Acheter à la boutique :
samedi de 10h à 18h.

Ecorev :
90 rue de la Basse-Ile
Tél. 02 28 23 64 47
www.ecorev-reemploi.com

RAGON

Un atelier rap au CSC

Des jeunes rezéens de 13 à 18 ans s'initient depuis début novembre aux secrets du rap et de la musique assistée par ordinateur (MAO).

Basile, Laurine, Gildas et Alex sont fiers. Le morceau qu'ils ont composé collectivement avec l'aide de Sam, intervenant de l'association Kontrat-Dixion, "déchire grave". Ils l'ont créé dans le cadre de l'atelier rap-MAO proposé par le centre socioculturel Ragon et l'école de musique et orchestré par Kontrat-Dixion.

Les textes, la bande musicale, le mixage : tout a été réalisé par les



jeunes. Pour y parvenir, ils ont dû apprendre à composer avec des instruments un peu différents de ceux utilisés dans les écoles de musique : ordinateur, logiciel, séquenceur, table de mixage numérique, mini studio professionnel. Sans oublier les voix et les textes, fruit d'un travail d'écriture, qui révèle un sens poétique et des préoccupations bien réelles. Comme ce morceau engagé sur les enfants soldats.

"La musique assistée par ordinateur, c'est un moyen simple et ludique d'aborder la création musicale pour

des jeunes qui en sont parfois éloignés", explique Patricia Ratron, animatrice au CSC. *"On est là pour les accompagner dans cette démarche qui va de l'initiation à une création artistique",* confirme Sam. Rendez-vous en mai prochain lors de "Ragon Vibes" pour écouter les productions des jeunes pousses.

Les jeunes intéressés par l'atelier rap-mao peuvent s'adresser au CSC Ragon. Atelier bimensuel. Inscription : 6 euros. CSC Ragon : 02 28 25 29 44. www.kontrat-dixion.com

REZE-HOTEL-DE-VILLE

Le CCQ rencontre des aînés isolés

Le conseil consultatif de quartier Rezé-Hôtel-de-Ville a réfléchi à la question de l'isolement des personnes âgées. Tout comme les cinq autres CCQ de la ville. Rencontre avec Yvette Bourry et Bernard Richeux, membres du groupe qui a dégagé, au fil des rencontres et réunions, trois thématiques.



Bernard Richeux et Yvette Bourry.

L'alimentation

"Faire ses courses ou les faire livrer, c'est un problème. Nous avons donc contacté des supérettes qui proposent ce service. Comme elles ne livrent qu'à partir d'une certaine somme, nous allons proposer d'organiser des commandes groupées. Cette initiative peut déclencher un processus : on peut faire des choses ensemble."

Les sorties

"Nous avons interrogé la mairie à ce sujet. Elle accepte de mettre à notre disposition les véhicules utilisés pour les enfants pendant les vacances scolaires. En dehors de ces périodes, plusieurs d'entre nous se sont portés volontaires pour accompagner de petits groupes. Déjà, un goûter est prévu au foyer de jeunes travailleurs Grand Voile, le 20 février. Au printemps, nous organiserons d'autres sorties."

Répondre aux demandes

L'année dernière, une quinzaine de membres du CCQ Hôtel-de-Ville ont travaillé sur l'isolement des personnes âgées. "Nous avons rencontré des anciens du quartier qui ont exprimé leurs besoins et leurs souhaits. Nous avons échangé entre nous sur ce qui ressortait, afin de voir ensemble et avec la Ville de quelle manière nous pourrions répondre aux demandes".

Les droits

"Les gens de cette génération sont imprégnés d'une grande dignité qui génère une difficulté à demander de l'aide. Nous prévoyons de les informer sur leurs droits et de les accompagner si nécessaire pour accomplir certaines démarches."

Mardi de l'histoire

L'Irlande du Nord, par Jean Guiffan. Proposé par l'Orpar, la Société des amis de Rezé et la résidence Saint-Paul. 22 février, 14h30. Résidence Saint-Paul. Gratuit. Rens. 02 51 72 71 27.

Multimédia

Samedi du net "Cartes en main". Pour tout savoir sur Wiki openstreetmap ou Google maps et calculer des itinéraires routiers, afficher des plans... 5 février, 15h-17h, médiathèque Diderot, gratuit. Rens. 02 40 04 05 37.

Après-midi dansant

Par Cool musique. 13 février de 15h à 19h, salle de l'AEPR. Rens. 02 40 75 05 88.

Stage de flamenco

Par Pro vie dense. 29 janvier de 14h à 17h au gymnase Plancher. Rens. 06 45 70 36 88.

Concours de belote

Par la CGT Sud-Loire. 11 février à 13h30, salle de la Carterie. Rens. 02 40 84 34 89.
Par le Cepal. 25 février à 14h, salle Marchais. Rens. 02 40 05 45 27.

Randonnées pédestres

Par Tourisme et loisirs 6 février à Nort-sur-Erdre et Joué-sur-Erdre, 13 février à Rouans et Cheix-en-Retz, 20 février à Saint-Viaud. RDV à 13h, place du 8-Mai. 02 40 75 91 17.

Tournoi de tennis

Par le Rezé Tennis Club. Pour les seniors plus (hommes et dames) du 4 au 13 mars à la halle de tennis de la Trocardière. Finales 13 mars à 16h. Rens. 02 40 75 90 49.

L'écrivain

Jenny Desbois

Rencontre avec l'écrivain organisée par l'Orpar. Autour de son premier roman policier "Le cœur des mouettes". 25 février, 14h30, centre André-Coutant. Rens. 02 51 72 71 27

LA BLORDIÈRE

On parle de tout à L'Orient-Express



Hugues Bidault lance des soirées débats une fois par mois.

À partir du 3 février, le premier jeudi de chaque mois à 19h30, c'est soirée débat au café restaurant L'Orient-Express.

L'idée, c'est Hugues Bidault, le gérant, qui l'a eue. Pas un hasard sans doute pour ce grand voyageur qui avant de poser ses valises à Rezé, a baroudé du Maroc à l'Asie, et travaillé dans le monde socioculturel. Convaincu qu'entre les brèves de comptoir et les débats philosophiques, il y avait un créneau pour permettre aux gens de discuter. "Je constate que les gens ont vraiment envie d'échanger les uns avec les autres, et que les sujets abordés sont souvent très intéressants", explique Hugues. "Un café, c'est un lieu de mixité sociale. Je me suis dit que cela pourrait être bien de saisir cette envie et de proposer des rencontres régulières avec l'intervention de spécialistes." Premier thème abordé le 3 février : "Peut-on parler de tout aujourd'hui ?", animée en première partie par l'anthropologue nantais Bruno Lefèvre. **29, rue de la Blordière. Entrée gratuite. Renseignements : 02 40 74 65 09. <http://orient.express.reze.online.fr>**

PAROLES D'

Réduire de 80% à 90% les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2050 : un enjeu de taille. Tout comme Rezé avec son Agenda 21, Nantes Métropole a choisi d'associer les habitants de l'agglomération et attend d'eux des idées pour nourrir l'action des collectivités. Depuis mars 2010, 150 ménages de l'agglomération participent à ces ateliers climat. Rencontre avec deux Rezéens.

Les membres de Tripode devant une œuvre du duo "Hippolyte Hentgen"



CHÂTEAU

Tripode expose l'art contemporain

Depuis 2005, l'association rezéenne Tripode investit régulièrement la galerie de l'espace Diderot pour promouvoir de jeunes artistes contemporains. Ils sont trois : Franck, Jacques-Alexandre et Edwige. Trois, comme Tripode, l'association qu'ils ont créée à leur sortie de l'école des beaux-arts en 2001. Animés par une même envie : faire découvrir au plus grand nombre l'art contemporain et de jeunes artistes professionnels. "Parce que c'est difficile pour un jeune artiste de trouver un lieu pour exposer",

confie Jacques-Alexandre, lui-même artiste. Neuf ans plus tard, le pari semble bien engagé. Soutenue par la Ville, l'Arc, la Drac, la Région et le Département, Tripode a déjà accueilli 19 expositions et autant d'artistes dans la galerie de l'Espace Diderot. "Le concept : un seul artiste par exposition", explique Edwige. "Car la galerie n'est pas seulement un lieu d'exposition, mais un lieu de création, un atelier durant lequel l'artiste est invité à produire des œuvres originales." Une démarche qui vaut à Tripode une reconnaissance

dans le milieu de l'art contemporain au même titre que celui d'autres lieux plus connus comme, par exemple, le Grand-Café à Saint-Nazaire. Les bénévoles de Tripode accueillent le public tous les mercredis et samedis après-midi de 14h à 18h, pour livrer aux esprits curieux quelques clés de compréhension dans la lecture des œuvres contemporaines.

Du 5 février au 5 mars, les œuvres de Marie Lancelin.
Contact : 02 53 45 31 76.
www.tripode.fr

HABITANTS

Un atelier climat pour tester les habitants



François Chavanelle, 65 ans, La Classerie

"Je suis retraité, j'avais du temps et le sujet m'intéressait. Je suis convaincu depuis longtemps du bienfait des transports en commun. Je suis un gros consommateur de train,

de tram et de bus. J'étais curieux d'en savoir plus sur d'autres sujets comme celui de la consommation. J'ai été très surpris de découvrir la quantité de gaz à effet de serre dégagée pour la production des aliments. Cela m'a incité, entre autres, à privilégier les légumes et fruits produits près de chez nous. Les ateliers sont bien organisés et vivants. Il y a aussi des visites prévues comme au centre de traitement des déchets et à la Tan. Savoir ce qui se passe, cela renforce la responsabilité. Ce que je découvre, j'en discute après avec mes amis et ma famille."



Valérie Démare-Rochaix, 37 ans, Haute-Ile

"Je suis sensible à tout ce qui concerne l'environnement, les économies d'énergie et le tri des déchets, sans pour autant être surinvestie. J'ai accepté de

participer aux ateliers, car j'ai l'habitude de m'impliquer dans la vie citoyenne, et j'avais envie de vivre cette expérience. Et de voir si on allait être véritablement associés et consultés. Les premières impressions sont positives. J'ai le sentiment qu'il y a en face de nous une vraie envie de prendre en compte ce qu'on dit. Les ateliers sont variés : les échanges entre habitants aux profils très différents sont très riches. Il y a même des activités pour les enfants. Depuis, j'ai pris un abonnement à la Tan et j'utilise beaucoup plus les transports en commun."

Jardinage

Le club local des Jardiniers de France organise une réunion 5 février, 14h, salle Jean-Jaurès. Thème : les jachères fleuries. Rens. 02 40 75 39 49.

Rencontres au CSC Loire-et-Seil

"Qu'est-ce qu'une décision politique ?" avec l'élu Cyrille Hunault, 5 février ; "Quels enjeux scientifiques et culturels pour l'archéologie aujourd'hui ?" avec les archéologues Emmanuel Lanoë et Ophélie de Peretti, 19 février ; "La poésie" avec Kamylia Jubran, artiste palestinienne en résidence à Rezé, 26 février. De 9h30 à 12h, à la maison des Isles. Participation : croissants, brioches... Rens. 02 51 11 12 32.

RV du CSC Loire-et-Seil

Atelier de danse improvisation contact (ados et adultes) 12 et 13 février, de 14h à 17h, maison du Port-au-Blé, rue Véga. Rens. 02 40 48 01 39. Scène ouverte pour 6 groupes, 12 février, de 17h à 19h30, maison des Isles. Rens. 02 51 70 78 14. Jeux en familles et crêpes 25 février, 17h, maison des Isles. Participation : café, gâteaux...

Théâtre Rezé GRS

"Je veux voir Mioussov", une comédie de Valentin Kataïev proposée par Rezé GRS. 19 février, 20h30, théâtre municipal. Billetterie au magasin Prink (angle av. de la Libération et place des Martyrs-de-la-Résistance). Rens. 02 40 04 12 35.

RV du CSC**Jaunais-Blordière**

Soirée dansante avec le groupe Eureka (variétés française) 5 février à 19h30. Tarif : 12,50€ (repas). Stage de sculpture et dessin (6/8 ans) du 28 février au 3 mars de 14h à 16h30. Stage de poterie (8/12 ans) du 28 février au 4 mars de 14h à 16h30. Stage de formation prévention et secours civiques de niveau 1, du 28 février au 4 mars de 19h à 22h. A partir de 16 ans. Stage d'expression théâtrale (6/8 ans) du 7 au 11 mars de 14h à 16h30. Les tarifs des stages sont établis selon le quotient familial. Rens. 02 28 44 40 00.



En trois ans, l'effectif du Rezé Tir sportif a triplé.

RAGON

Le stand de tir fait mouche

Le récent équipement Hubert-Le Gohébel a redynamisé les effectifs du Rezé Tir sportif et sa politique de formation. Les jeunes tireurs du pôle France viennent aussi s'y entraîner. "Quand on dit que l'on fait du tir sportif, les gens pensent arme. Mais le 10 mètres c'est surtout de la concentration et de la maîtrise de soi", insiste Patricia Garaud, qui pratique le pistolet depuis 15 ans.

Les effectifs du Rezé Tir sportif se sont envolés de 40 à 120 membres depuis 2007, année d'ouverture du stand Hubert-Le Gohébel. On peut y exercer le tir à la carabine, au pistolet et à l'arbalète. Labellisé "club formateur" par le comité

départemental olympique et sportif, le club a reçu une médaille d'argent pour la qualité de sa formation. Son école de tir accueille 45 élèves. Comme au judo, un système permet de suivre la progression de chaque jeune, en s'attachant plus au comportement qu'aux résultats. "Et notamment au respect des règles de sécurité", souligne Thierry Lorgeoux, entraîneur breveté d'Etat. Les jeunes du pôle France pistolet installé à Nantes s'entraînent chaque semaine au stand rezéen. Entièrement couvert, celui-ci est le seul de la région qui permet de tirer à 25 mètres toute l'année.

Tél. 02 40 78 04 54

site web : <http://rezetirsportif.free.fr>

PONT-ROUSSEAU

Rue Jean-Fraix en travaux

Depuis début novembre, le bas de la rue Jean-Fraix fait l'objet de travaux. Ils se poursuivront jusqu'en juin 2011. Afin de réduire la vitesse, un plateau surélevé sera aménagé au niveau de la rue Monfi ainsi qu'un pincement au niveau de la rue Eugène-Chartier. Par ailleurs, l'est de Pont-Rousseau passera en zone 30 Km/h. Les rues concernées sont : Faure, Alsace-Lorraine, Luther-King, Barbonnerie, Peltier, Cassin, Chartier, Riom, Turbel, le bas de la rue Fraix et le bas de la rue Vigier. Un sens unique sera installé entre la rue Monfi et la

rue Faure (sens sud-nord). Seuls les cyclistes seront autorisés à circuler dans les deux sens. Les piétons bénéficieront d'une zone protégée par du mobilier urbain. Une attention particulière sera portée à la qualité paysagère des aménagements grâce à des revêtements de chaussée et de trottoirs de différentes couleurs, à la création d'espaces verts. L'éclairage public sera rénové et tous les réseaux aériens enfouis. De même, le réseau d'eau pluviale sera restauré et la conduite d'eau potable remplacée. Coût global de ces travaux : 382 000 €.

LA HOUSSAIS

Débusquer les fuites d'énergie



La caméra thermique permet de déceler les fuites.

Depuis novembre, une association propose aux habitants, qui souhaitent faire la chasse au gaspillage énergétique, une thermographie de leur habitation. Cette intervention se fait à l'aide d'une caméra thermique. "C'est un appareil à la fois sophistiqué et assez simple d'utilisation", explique Philippe Fouchaux, le président de l'association pour le développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie (Aderee). La caméra permet de mesurer point par point les températures intérieures et

extérieures d'un bâtiment. Et décele ainsi les zones froides susceptibles d'être isolées plus efficacement. "Au-delà des photos prises, remises et commentées avec les habitants, notre motivation est d'abord la sensibilisation et le conseil", témoigne à son tour Eric, le trésorier.

GRUPE ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Philippe, Eric et une dizaine d'autres personnes sont les "anciens" membres du groupe pilote sur les économies d'énergie de La Houssais mis en place par la mission Agenda 21 de la Ville de Rezé. "Pendant les trois années de vie du groupe, on a énormément partagé et capitalisé sur toutes les questions relatives aux économies d'énergie", poursuit Eric. "On avait envie de continuer d'une nouvelle manière. Cette caméra, c'est une façon d'entrer en contact avec les habitants pour partager avec eux notre expérience, les conseiller, les accompagner, et les orienter vers des professionnels ou vers d'autres interlocuteurs associatifs ou institutionnels reconnus."

Coût de la thermographie : 40€

Coût de l'intervention sur site réalisée par un bénévole de l'association : 40€, dont 10€ d'adhésion à l'association. L'adhésion permet de participer à des réunions d'information régulières. Attention, cette thermographie n'a rien à voir avec le diagnostic thermique réglementaire que doit effectuer tout personne vendant un logement.
<http://aderee.free.fr>

Élus de quartiers

Ils sont à l'écoute des habitants. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 43 47

REZÉ-HÔTEL-DE-VILLE

(Bourg/Zola-Barbusse) Mairie.

■ DIDIER QUÉRAUD

Samedi 19 février de 11h à 12h.

CHÂTEAU (Landreau/Trocardière)

Centre socioculturel, allée de Touraine.

■ INA SY

Samedi 5 février de 11h à 12h.

■ CHRISTIAN BROCHARD

Samedi 19 février de 9h à 10h.

BLORDIÈRE (Ouche-Dinier)

Centre socioculturel, 31 Chemin-Bleu.

■ ALAIN COUTANT-NEVOUX

Samedi 19 février de 9h à 10h.

■ SYLVIE LE BLAN

Sur rendez-vous.

PONT-ROUSSEAU (Saint-Paul)

Salle Vigier, 8 rue J.-B.-Vigier.

■ COLETTE RECLUS

Samedi 12 février de 11h à 12h.

■ CATHERINE GOSSELIN

Samedi 26 février de 11h à 12h.

HOUSSAIS (Chêne-Creux/Trois Moulins)

Maison de quartier, avenue de la Houssais.

■ VÉRONIQUE CHARBONNIER

Samedi 26 février de 11h à 12h.

■ PHILIPPE PUIROUX

Sur rendez-vous.

RAGON

Centre socioculturel, 9 rue du Vivier.

■ ANAÏS GALLAIS

Samedi 12 février de 11h à 12h.

■ JULIEN CHAILLOU

Sur rendez-vous.

TRENTEMOULT-LES-ÎLES (Haute-île et Basse-île)

Maison des Isles, allée Choëmet.

■ DOMINIQUE POIROUT

Samedi 19 février de 11h à 12h.

Élus de l'opposition

MoDEM : sur rendez-vous, contact par courriel : stephane.louedin@mairie-reze.fr

REZÉ À GAUCHE TOUTE :

lundi et mercredi de 14h à 17h en mairie ou sur rendez-vous au 06 65 17 06 09.

UMP, NOUVEAU CENTRE, DIVERS DROITE :

lundi de 9h à 10h30 et vendredi de 14h à 16h en mairie ou sur rendez-vous au 06 62 14 63 48.

Conseillers généraux

Canton de Bouaye-Rezé

■ GÉRARD ALLARD

reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 10 81.

Canton de Rezé-Bouguenais

■ FRANÇOISE VERCHÈRE

reçoit sur rendez-vous au 02 40 99 78 58.

Député

■ DOMINIQUE RAIMBOURG reçoit les lundis et vendredis sur rendez-vous au 02 40 02 73 80 ou dominiqueraimbourg@orange.fr

MÉMOIRE

Guy Le Floch, fils de Pierre ; Michel Doisneau, président de l'association des déportés, internés, résistants et patriotes ; Gilbert Boissard, fils de Marcel.



Six des huit fusillés rezéens. Il manque Albert Brégeon et Maurice Jouaud.



Maurice Lagathu



André Guinoiseau



Marcel Boissard



Henri Adam



Félicien Thomazeau

PHOTOS ARCHIVES MUNICIPALES

Une jeune

En 1942, les actes de sabotage contre l'occupant allemand se multiplient à Nantes. Trente-sept communistes seront fusillés à l'issue du "Procès des 42". Parmi eux, des jeunes rezéens.

1943 Trente-sept résistants sont condamnés à mort pour terrorisme et fusillés au champ de tir du Bêle. Parmi eux, huit rezéens : Henri Adam, le plus âgé, Georges Barbeau, Marcel Boissard, Albert Brégeon, André Guinoiseau, Maurice Jouaud, Maurice Lagathu et Félicien Thomazeau. Ils sont tous enterrés dans le carré des militaires du cimetière Saint-Paul. Marcel Thomazeau, le frère de Félicien, et Pierre Le Floch sont eux jugés à Rennes pour leur rôle politique, et déportés. Le premier reviendra des camps, et écrira ses mémoires. Le second tombera sous les balles d'un SS en Tchécoslovaquie le 29 avril 1945.

Cette répression fait suite à une année 1942 très agitée.

SOUVENT DE JEUNES OUVRIERS

Les membres de l'Organisation spéciale (OS), le bras armé du parti communiste français (PCF), bravent tous les risques et conduisent une guérilla urbaine incessante, qui a peu d'équivalent en France. Sur les quatre petits groupes constitués en Loire-Inférieure, deux sont basés à Rezé, dirigés par Maurice Lagathu et Félicien Thomazeau, âgés de 22 ans. "Ces activistes sont souvent de jeunes ouvriers de la métallurgie. Ils ont adhéré au PCF à l'époque du Front populaire, habitent les

LE PROCÈS DE 42 TERRORISTES ARRÊTÉS DANS LA RÉGION NANTAISE a commencé hier matin au Palais de Justice

Hier matin s'est ouvert au Palais de Justice devant le Tribunal militaire allemand, le procès de 42 terroristes arrêtés dans la région nantaise. Parmi eux se trouve Raymond Hervé, « libéré » comme on sait, le 9 septembre dernier par ses acolytes, au cours d'une intervention à main armée, qui coûta la vie au juge Le Bras. Tous ces hommes appartenaient, de près ou de loin, à une « organisation spéciale » du parti communiste, ayant pour but essentiel, ainsi que l'a précisé l'un des accusés au cours de la première audience, « de combattre avec des armes et des explosifs, les membres de l'armée allemande et leurs sympathisants ». Situation qui s'aggrave pour eux du fait que cette agitation s'exerçait au

ruines et les deuils qu'accumulerait chez nous le triomphe de l'idéologie communiste qui commandait cette criminelle activité. A cet égard, ils se confondent déjà avec des traîtres authentiques. Par ailleurs, le caractère même des méfaits reprochés aux terroristes: vols, attentats, destructions et crimes, prouve suffisamment que les membres de l'organisation secrète étaient prêts à tous instants à sacrifier et les biens et la vie des Français. Combattants hors la loi répudiés par toutes les nations fidèles aux accords de La Haye, les terroristes se doublent d'authentiques malfaiteurs de droit commun. Ils sont dignes, à ce double titre, du parfait mépris des simples honnêtes gens.

La première audience du procès a été consacrée aux interrogatoires d'identité. Ces interrogatoires seront suivis dans les jours à venir, d'un examen très complet des faits groupés dans un important acte d'accusation.

La Défense est assurée par M^e Guinaudeau, bâtonnier en exercice; le bâtonnier Lerat, M^{rs} Lauriot et Pascal, assistés du Professeur Duméril. D'autre part, M^e Mouguin, du barreau de Paris, a été choisi par deux des accusés.



Georges Barbeau

Rendez-vous

- Exposition Les jeunes en résistance du 7 au 18 février à l'hôtel de ville
- Projection du documentaire *Le procès des 42* samedi 12 février à 16h à l'hôtel de ville, suivie d'un débat en présence de Marcel Thomazeau, résistant et déporté.

Pour en savoir plus

- *Les Fusillés rezéens Procès des 42*, Michel Doisneau
- *La répression anticommuniste Loire-Inférieure 1939-1944*, Dominique Bloyet et Jean-Pierre Sauvage, Geste éditions
- *De la Guerre d'Espagne... à la résistance*, Carlos Fernandez

Article extrait du journal "Le Phare de la Loire", 16 janvier 1943. (Archives municipales)

ssse résistante

mêmes quartiers et se connaissent tous, ce qui facilitera le travail de la police", explique l'historien Guy Haudebourg.

Le 14 décembre 1941, un groupe conduit par Maurice Lagathu fait sauter un camion allemand rue Alsace-Lorraine. Des pylônes électriques et poteaux télégraphiques sont sabotés au Moulin-à-l'Huile et aux Trois-Moulins. Les rails de la ligne de chemin de fer Nantes-Pornic sont endommagés. Le 16 mai 1942, un attentat vise, sans succès, le colonel Poirion, un collaborationniste de Pont-Rousseau. Souvent "ces attaques se préparent lors de réunions clandestines dans les prairies de Sèvre", témoigne Michel Doisneau, adolescent à l'époque. Novices, la vingtaine de Francs-

tireurs et partisans (FTP) actifs ont été formés aux techniques de la guérilla par des communistes espagnols, anciens de la Guerre d'Espagne venus dans la région comme travailleurs forcés.

UNE CACHE À TRENTEMOULT

D'autres jouent un rôle en coulisses. Marcel Boissard, qui habite Trentemoult, cache chez lui de nombreux camarades, comme le jeune André Rouault, 17 ans, et le capitaine républicain espagnol Alfredo Gomez Ollero. "En cas de souci, ma mère devait dire qu'elle le croyait basque", rapporte Gilbert Boissard, le fils de Marcel. Autre Rezéen, Pierre Le Floch avait des respon-

sabilités politiques dans le Sud-Loire. "Il était chargé de recruter et de récupérer de l'argent pour les familles des gens arrêtés", précise son fils, Guy.

En juin 1942, les Allemands et Vichy décident de mettre fin à ce harcèlement. Dépêché à Nantes, le Spac (Service de police anticommuniste) traque les résistants. 143 communistes sont arrêtés durant l'été 1942, beaucoup sont torturés au commissariat de la rue Garde-Dieu. Pour marquer les esprits, les Allemands mettent en scène au palais de justice de Nantes, du 15 au 28 janvier 1943, le "Procès des 42". Avec trente-sept condamnations à mort et cinq déportations, ce procès du "terrorisme" sera l'un des terribles de cette période.



AKWABETOTE

N'Diale, le 15 février



Cocoon, le 10 février



LOUISE K

Joy et We only said, le 4 février



Trois contes, le Petit

BRETONS

MUSIQUE

■ Joy et We only said

Rock alternatif
Vendredi 4 février, 20h30
Barakason
Tarif : 5€, gratuit pour les adhérents
Rens. 02 51 70 75 70

■ Cocoon

Duo de pop/folk français qui chante en anglais, composé de Mark Daumail et Morgane Imbeaud, A l'occasion de la récente sortie de son second album Where the oceans end.
Jeudi 10 février, 20h30
Halle de la Trocardière
Tarifs : 28,50€
Rens. 02 40 48 97 30

■ La famille Patchounharouf

Chanson festive
Jeudi 10 février, 19h30
Barakason
Tarif : 3€

■ N'Diale

(Arc) Avec Founé Diarra, Jacky Molard et leurs musiciens. Une bouffée d'humanité où un langage commun se crée entre de la musique bretonne

et des chants maliens.
Mardi 15 février, 20h30
Théâtre municipal
Tarifs : de 10€ à 25€
Rens. 02 51 70 78 00

■ Rencontres musicales

Concerts spirituels,
vendredi 4 février, 19h
Phare du jazz,
vendredi 11 février, 19h
Inspirations musicales,
vendredi 18 février, 19h
Instants nomades,
vendredi 25 février, 19h
La Balinière
Gratuit

CIRQUE

■ Le soir des monstres

(Arc) Avec Étienne Saglio, un jeune jongleur et magicien qui raconte des histoires invraisemblables à partir d'objets du quotidien détournés.
Par la Compagnie Monstre(s).
Vendredi 11 février
et samedi 12 février, 20h30
Théâtre municipal
En co-réalisation avec Onyx-La Carrière
Tarifs : de 8€ à 16€
Rens. 02 51 70 78 00

JEUNE PUBLIC

■ Trois contes

(Arc) Cinq interprètes virtuoses croisent des œuvres de Maurice Ravel avec la Belle au bois dormant, le Petit poucet, le Petit chaperon rouge.
Par les Percussions claviers de Lyon. A partir de 7 ans.
Vendredi 18 février, 20h30
Théâtre municipal. Tarif: 6€
Rens. 02 51 70 78 00

LECTURE

■ Conte

"Boule rouge"

pour les 4-7 ans.
Mercredi 9 février, 10h30,
et samedi 12 février, 15h,
bibliothèque la Noëlle

■ Petite bibliothèque idéale

"La poésie contemporaine française", présentée par Jean-Michel Espitalier, poète inclassable, co-fondateur de la revue Java.
Mardi 15 février, 19h,
médiathèque Diderot

■ Lectures

"Les albums, c'est aussi



Poucet, vendredi 18 février



Le soir des monstres, les 11 et 12



MILAN SZYURA

pour les grands",
pour les 7-10 ans.
Samedi 19 février, 16h,
médiathèque Diderot
Rens. 02 40 04 05 37

EXPOSITION

■ Une jeunesse résistante

Hommage aux 50 otages,
jeunes résistants de la
Seconde Guerre mondiale,
fusillés à Châteaubriant.
Projection du documentaire
"Le procès des 42", dont
plusieurs étaient rezéens.
Documentaire :
samedi 12 février, 16h,
salle Moyano.
Expo : du 7 au 18 février,
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h30 et
de 13h30 à 17h30.
Hôtel de Ville de Rezé
Gratuit
Rens. 02 40 84 43 60

VISITES

■ Maison Radieuse

Tous les mercredis,
16h et samedi, 9h30 et 11h.
Rendez-vous sur place
Tarifs : de 3,5€ à 1,70€
Billetterie à retirer
à la mairie
Inscriptions : 02 40 84 43 60

■ Saint-Lupien

Un quartier portuaire
et commercial à l'époque
gallo-romaine.
Dimanche 6, 15h ; mercredi
23, 14h
Rendez-vous sur place
Tarifs : 3€ par personne,
6€ par famille
Inscriptions : 02 40 84 43 60

SALON

■ Salon du chiot

Samedi 12 et dimanche
13 février, de 10h à 18h30
Tarifs : 6€, 2€ pour
les moins de 12 ans.
Halle de la Trocardière
Rens. 02 23 41 29 14

■ Studyrama

Salon à l'attention des
étudiants (à partir du niveau
bac) sur l'alternance et la
poursuite des études.
Vendredi 18 (14h-18h) et
samedi 19 février 2011
Cité des congrès (Nantes)



■ Fanfarerie nationale

(Arc) Une "fanfarerie" un peu turbulente de douze
musiciens et circassiens pris dans un tourbillon de
musiques, de chorégraphies, d'acrobaties, de magie.
Par la fanfare CircaTsuica (à partir de 10 ans). *Samedi*
5 février, 20h30, théâtre municipal. Tarifs : de 8€ à 16€.
Rens. 02 51 70 78 00

■ Imbert Imbert et Loïc Lantoine

Imbert Imbert, génie de la
contrebasse, chante des textes
poétiques dans un esprit de
fusion entre rock et chanson
jazz. Loïc Lantoine est considéré
comme le seul héritier musical
de Ferré. Il fait de la chanson
pas chantée, des textes parlés,
chuchotés, clamés
d'une voix rauque et faussement incertaine. *Vendredi*
25 février, 20h30, La Barakason. Co-réalisation Arc et
Barakason, tarifs : de 10€ à 14€, 02 51 70 78 00.



CLARA DELESSEBERT

■ Moi, jeune citoyen : mes droits et devoirs

Exposition où juge des enfants, éducateur, média-
teur... expliquent aux moins de 18 ans leurs droits et
devoirs. *Maison des projets, jusqu'au 26 mars. Rens.*
02 40 13 44 10. Table ronde "justice et proximité : le
rôle de la médiation" avec Monique Thoral, directrice
du service pénal AAE 44, jeudi 24 février, 20h30,
maison des projets. Egalement des visites guidées
du tribunal de Nantes les 3 et 21 février, 18h. Gratuit,
sur inscription (02 40 84 42 75).

■ Fête du timbre

L'association Philatélique Rezé Sud-Loire
et l'amicale philatélique l'Ancre de Nantes
organisent la Fête du timbre et le cham-
pionnat philatélique départemental.
Samedi 26 et dimanche 27 février,
salle de l'AEPR (19 bis rue Brossolette).
Entrée gratuite. Rens. 02 40 20 45 14.

REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

Cette double page est dédiée à l'expression des six groupes politiques représentés au conseil municipal.
Les élus s'expriment sur un thème commun : la fiscalité locale

Groupes de la majorité *Rezé à gauche* avec Gilles Retière

Les élus socialistes

Répondre aux besoins

■ Actuellement, le gouvernement veut asphyxier financièrement les collectivités locales et leur retirer leur autonomie. La suppression de la taxe professionnelle, faite sans concertation et sans proposition correcte de substitution, va créer des disparités entre les territoires. Par exemple, les régions n'auront plus d'autonomie de décision fiscale puisqu'elles ne percevront plus la taxe foncière sur les propriétés bâties. Aussi, quel moyen auront-elles à leur disposition pour agir ?

Avec ces manipulations budgétaires, non seulement les collectivités sont amenées à faire des choix et à requalifier la qualité des services offerts aux citoyens, mais en plus, cela pèsera plus sur les ménages.

Les difficultés d'un certain nombre de ménages rezéens nous ont depuis plusieurs années conduits à mener une politique d'abattement. L'équité recherchée à travers la fiscalité a été repérée par le dernier audit que nous venons d'avoir de la chambre régionale des comptes. Cela montre s'il était besoin, notre attachement au principe de répartition et de redistribution de l'impôt. Nous agissons avec les moyens dont nous disposons, mais que pourrions-nous demain ?

elusocialistereze@gmail.com

Les élus communistes

Reprenons ce qui est à nous tous !

■ Le budget 2011 du gouvernement Sarkozy-Fillon poursuit la liquidation des services et de l'emploi publics, au profit des sacro-saints actionnaires (84 milliards de profits prévus en 2010 pour les entreprises du CAC 40 !)

Les collectivités locales, garantes des services à la population et à l'origine de 73% des investissements publics, voient leurs moyens réduits et soumis au bon vouloir de l'État. C'est le grand acte de la re-centralisation, c'est un recul pour la démocratie locale. Cette crise des finances locales, orchestrée par la droite menace les services publics. La suppression de la taxe professionnelle en 2009 produit aujourd'hui ses effets concrets ; et les élus comme les Rezéens constatent le report sur les ménages de la fiscalité assurée auparavant par les grandes entreprises. Les politiques qui ont mené à la crise conduisent à une accentuation des inégalités. Il ne s'agit pas là d'un effet pervers mais d'une conséquence inhérente au système et aux choix politiques qui l'accompagnent. De la rue au conseil municipal comme à tous les niveaux de notre démocratie, les communistes combattent pour faire prévaloir des choix de justice sociale. Ils appellent les Citoyens à en faire de même.

Voir page du PCF sur Facebook
groupecommuniste@mairie-reze.fr
 02 40 84 43 68

Les élus verts

Plus de pertinence et de visibilité

■ Le devoir de la municipalité est d'assurer les besoins de la population et d'engager les projets annoncés dans le programme électoral. Mais les recettes qui permettent ces dépenses ne sont pas maîtrisées totalement par la commune. Certaines redevances indirectes créées par le législateur n'ont aucun rapport avec l'action communale (taxe sur la consommation électrique par exemple*). D'autres sont aléatoires car soumises au marché ultra libéral (taxe sur les transactions immobilières).

En revanche, les dépenses sociales explosent car la commune fait immédiatement face à la paupérisation des citoyens, compensant les effets d'une politique nationale contestable. Si on ajoute les transferts de compétence insuffisamment accompagnés par l'Etat, les communes risquent de n'assurer qu'un strict minimum, sans aucune action nouvelle.

Les Verts sont partisans d'une réforme de la fiscalité redonnant du sens aux prélèvements, en lien avec les dépenses des collectivités. Elle inciterait chaque échelon politique à assumer ses responsabilités, l'Etat en particulier qui creuse le déficit malgré les transferts massifs de charges sur les collectivités.

* Mentionnée "taxe locale"
 au bas de votre facture.

Cet article est développé dans :
blog.elusvertsdereze.org
 Contact : 02 40 84 43 76 / elusverts@mairie-reze.fr



Groupe de la minorité *Rezé à gauche toute*

Une question de priorité

■ Parmi les différentes taxes perçues par la commune, la taxe d'habitation est celle payée par tous les habitants mais cet impôt est injuste.

Nous sommes attachés à une fiscalité qui permette un vrai partage des richesses. L'impôt sur le revenu reste l'impôt le plus juste même si nous savons que les plus riches en sont exonérés par diverses mesures fiscales. Les collectivités territoriales sont aujourd'hui asphyxiées par une politique de restriction des financements d'Etat. Malgré ce désengagement scandaleux, les impôts locaux doivent permettre une première protection des plus modestes. Etablir un taux d'abattement progressif de la taxe d'habitation en fonction des ressources réelles des foyers doit être envisagé. Bien sûr, cet effort impose également d'autres choix. Il est prévu que nous payions tous dans les prochaines années un aéroport inutile et coûteux, sauf pour les actionnaires de Vinci. Quand nous payons l'eau, nous enrichissons Véolia alors que l'eau est un besoin vital qui ne devrait pas être soumis à la logique marchande. Une gestion publique est possible. Malgré la crise, les pistes sont nombreuses pour une fiscalité et un budget local réellement au profit de tous.

Les élus "Rezé à gauche toute !"
Pierre Chauvin
Angèle Brunacci

Groupe d'opposition UMP, NC, DD *Tous ensemble pour Rezé*

Fiscalité locale

■ Les municipalités profitent des débuts de mandat pour augmenter les impôts locaux afin de pouvoir les tempérer ensuite à l'approche des échéances électorales. Depuis deux années les contribuables rezéens ont ainsi subi une hausse soutenue de la fiscalité locale.

Parallèlement, elles multiplient toujours les projets ou services à l'égard de certaines catégories sociales en mettant la pression fiscale sur les seuls ménages payant l'impôt (42 % à Rezé).

Sans toujours disposer des moyens de leurs ambitions, les collectivités locales maintiennent leur train de vie, courtisent les minorités non imposables mais exigeantes, financent un milieu associatif captif, gonflent les budgets d'études et de communication et les effectifs des cabinets.

A terme, cette politique lèse les foyers dont les ressources n'augmentent pas : les personnes âgées dont les logements se dégradent faute de retraites suffisantes pour les entretenir, les jeunes ménages qui s'endettent pour accéder à la propriété. 2011 verra la réduction des dotations financières de l'Etat qui ne veut plus éponger les choix politiques locaux.

Pour les collectivités locales, il est urgent de convaincre les contribuables que l'Etat les contraint afin d'augmenter à nouveau les impôts.

Groupe des élus de l'opposition
philippeseillier@free.fr
06 62 14 63 48

Groupe MODEM *Cap démocrate Rezé*

Le Modem
n'a pas transmis
son texte

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES MÉDICALES : 15

AMBULANCES : 15

(ambulancier de garde)

Samu social : 115

Allo Enfance maltraitée : 119

(24h/24h) ou 01 53 06 68 68.

Du lundi au vendredi de 9h à 18h.

08 Victimes : 08 842 846 37

7j/7 de 9h à 21h, prix d'un appel local.

Accueil psychologique :

Accueil infirmier

avec/sans rendez-vous :

17 rue du Bas-Landreau à Rezé.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

Tél. 02 40 08 98 80.

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche 6 février :

Coiffic Hervé, 38 rue Monvoisin,
Nantes (02 40 34 51 53)

Dimanche 13 :

Vitu Sandra, 11 place Canclaux,
Nantes (02 40 73 94 94)

Dimanche 20 :

Lafaille Arlette, 12 rue André-Lenôtre,
Carquefou (02 40 52 70 72)

Dimanche 27 :

Benech Christelle,
48 rue du Lieutenant-Marty,
Saint-Sébastien-sur-Loire
(02 40 34 49 31)

PHARMACIENS DE GARDE

Appeler le 32 37.

Élagage des arbres

■ Le frottement des branches sur les câbles électriques et téléphoniques provoque des dégradations pouvant aller jusqu'à l'interruption totale des services. Les propriétaires d'arbres doivent veiller à prévenir ces risques induits par le défaut d'élagage. Pour information, ils s'exposent à la mise en cause de leur responsabilité civile, voire pénale, dans l'hypothèse où des dommages seraient causés. (Voir article R 116-2 du code de la voirie routière, article 1382 du code civil, article 65 du code des Postes).

Permanence d'accueil

■ Le service municipal de prévention de la santé assure une permanence d'accueil pour toute personne en situation difficile (santé, contraception, drogues, alcool, victimes de violence...) le lundi de 14h à 17h au centre social André-Coutant,

12 rue des Déportés, ou sur rendez-vous au 02 51 72 71 22. Anonyme et gratuit.

Secours populaire

■ Ouverture du vestiaire, 66-68 rue Émile-Zola, les jeudi 3, mercredi 9 et 16, et samedi 26 février de 9h à 12h et de 14h à 17h. Renseignements les jours d'ouverture : 02 51 70 03 81.

Alcool assistance Rezé

■ Aide et accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool (malade et entourage) : réunion le 2^e dimanche de chaque mois à 10h, salle Jean-Jaurès, 40 rue Jean-Jaurès. Rens. 02 72 00 44 19.

Recensement militaire

■ Les jeunes né(e)s en décembre 1994 doivent se présenter avant le 31 mars 2011 au service des formalités administratives de la mairie, avec carte d'identité et livret de famille.

Collecte des seringues et aiguilles usagées

■ Les seringues et aiguilles usagées des particuliers rezéens (uniquement) sont à déposer dans des containers sécurisés au centre social André-Coutant, 12 rue des Déportés, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15. Rens. 02 51 72 71 22.

Cartes d'identité et passeports

■ Les demandes sont à déposer en mairie, au service des formalités administratives. Cartes nationales d'identité : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h à 12h. Passeports biométriques : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 ainsi que sur rendez-vous du lundi au vendredi de 16h30 à 17h30 et le samedi matin de 9h à 12h. Renseignements et rendez-vous au 02 40 84 42 02.

Prudence face aux démarchages peu scrupuleux

La presse se fait régulièrement l'écho d'arnaques concernant des démarcheurs malhonnêtes se réclamant de tel ou tel organisme ou institution et abusant de la bonne foi et de la méconnaissance de personnes âgées

ou isolées. Prudence : demander aux démarcheurs une carte officielle, éviter de les faire rentrer chez vous, ne vous engagez pas et informez vos proches des démarches et des propositions qui vous ont été faites.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Du 30 mai au 17 novembre : Plaire Robert Nyla / Poirier Emma / Petra Arthur / Bronnec Tobias / Pimenta Tibo / Caron Kessy / Valdes Varona Barrion Diego / Peltier Maéline / Tardivel-Bouhier Aaron / Aubry Lino / Barbosa Pantoja Pablo / Ringeard Tripodi Nathan / Birault Grau Elyse / Begasse Jimmy / Moisan Junker Mathieu / Lemarié Benjamin / Moreul Thelma / Bodin Camille / Glatard Maxence / Houdouin Nohan et Ismaël / Gambinotti Yassine / Laroche Métisse.

MARIAGES

Hors de la commune : Leroy Franck et Kronfel

Bouchra. **Du 31 décembre au 14 janvier :** Abaab Soufien et Rekek Asma / Benelhadj Djamel et Uzac Patricia / Joguet Jean-François et Darniche Muriel.

DÉCÈS

Du 20 novembre au 21 décembre : Colas Pierre, 70 ans / Morin Paul, 90 ans / Vrignaud Henri, 92 ans / Corbineau Christine veuve Déramé, 92 ans / Audeon Simonne veuve Guimard, 90 ans / Sarzaud Joseph, 82 ans / Frivet Marie épouse Charpentier, 49 ans / Duret Paul, 88 ans / Béziaud Paul, 82 ans / Sieffert Frédéric, 42 ans / Sevestre Michel, 78 ans / Ferrère Jean-René, 55 ans / Moysan Alain, 66 ans

/ Bouchereau Robert, 77 ans / Chevalier Pierre, 98 ans / Delaroché veuve Bournigal Marie, 95 ans / Busson Odette veuve Rabaud, 88 ans / Béranger Denise veuve Gilard, 88 ans / Martinier née Loyant Hélène, 83 ans / Morisseau Renée, 68 ans / David Monique veuve Colas, 81 ans / Gasnault Christian, 47 ans / Pogu Alice veuve Bretonnière, 88 ans / Samelin Madeleine, 86 ans / Boucher Arlette épouse Péan, 65 ans / Moreau Simonne veuve Ricordel, 91 ans / Denier Bernard, 86 ans.



Formation obligatoire pour les conducteurs de deux-roues motorisés de 50 à 125cm³.

Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2011

Prestations familiales, salaire minimum de croissance, revenu de solidarité active, consultation du médecin généraliste, nouveau prêt à taux zéro... Les principaux changements au 1^{er} janvier 2011.

SOCIAL – SANTÉ

Les prestations familiales et Revenu de solidarité active (RSA) augmentent de 1,5% ; le Salaire minimum de croissance (Smic) de 1,6% (le nouveau montant horaire brut est fixé à 9€). Le montant de la consultation d'un médecin généraliste passe de 22 à 23 euros.

toujours réservé aux primo-accédants mais est désormais attribué sans condition de ressources. L'indice de performance énergétique doit être obligatoirement affiché dans toutes les annonces immobilières de vente ou de location, de professionnels ou de particuliers.

LOGEMENT

Le nouveau prêt à taux zéro est

TRANSPORTS

Deux-roues motorisés de 50 à 125 cm³

et scooters à trois-roues de plus de 50 cm³ : une formation de 7 heures est obligatoire pour tous les titulaires du permis B qui souhaitent les conduire. Les propriétaires des cyclomoteurs d'occasion de moins de 50 cm³ mis en circulation avant le 1^{er} juillet 2004 doivent procéder à l'immatriculation de leur cyclomoteur s'ils souhaitent circuler sur les voies publiques avec ces cyclomoteurs.

CONSOMMATION

Les offres d'accès Internet "triple play" sont intégralement relevées à un taux de TVA standard de 19,6 %. Tarifs bancaires : le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie rappelle qu'à compter du 1^{er} janvier les banques se sont engagées à faire figurer sur leur site Internet respectif une liste de 10 services standards avec la mention des tarifs qui correspondent à ces services.

Retrouvez tous ces changements et bien d'autres encore sur le site web de l'administration française www.service-public.fr